

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 16 décembre 2013 une note d'information relative à l'augmentation de capital de Holcim (Maroc) au titre d'une opération de fusion-absorption de la société Holcim AOZ.

Cette opération est réservée aux actionnaires actuels de Holcim AOZ.

L'augmentation de capital porte sur un total de 736 260 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : 10 000 actions de Holcim AOZ pour 16 445 actions Holcim (Maroc) ;
- Montant global de l'opération : 1 657 536 377 DH ;
- Prix d'émission : 1 719,00 DH par action ;
- Prime de fusion : 1 619,00 DH par action ;
- Date d'échange : 27 décembre 2013.

Cette opération sera soumise à l'approbation des Assemblées Générales Extraordinaires prévues le 20 décembre 2013 pour Holcim AOZ et le 23 décembre 2013 pour Holcim (Maroc).

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- tenue à la disposition du public :
 - aux sièges de Holcim (Maroc) et Holcim AOZ ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca ;
 - au siège de CFG Group, coordinateur global de l'opération.

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma)

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/037/2013